

## **Règlement :**

**Toute inscription à l'EcoTrail Valencia® 2022 implique l'acceptation tacite du règlement suivant :**

### **1.1 EVENEMENT**

Une course à pied chronométrée au coeur de la campagne, en suivant de beaux sentiers de différents types. La distance de l'EcoTrail Valencia est de 43km. Le départ est donné à Ribarroja et la ligne d'arrivée se trouve dans la zone terrestre entre le Puente Las Flores et le parc Exposición del Turia à Valence. Le parcours est constitué d'une seule étape, à parcourir à un rythme libre. Le temps est cependant limité, en fonction des points de contrôle et de service. Le départ de la course sera donné le samedi 29 octobre à 15h00.

### **1.2 PARTICIPATION**

La course est ouverte à toute personne, homme ou femme, (qui au moment de l'épreuve est âgée de plus de 18 ans), fédérée ou non.

### **1.3 PARCOURS EN SEMI-AUTOSUFFISANCE**

La course est destinée à être réalisée en semi-autonomie. Sur le parcours, il y aura des aires de service où des rafraîchissements seront servis. Les boissons et la nourriture sont à consommer sur place. Seule l'eau (à l'inverse des autres boissons) peut être remplie dans des gourdes ou autre récipients.

Chaque coureur doit s'assurer d'avoir suffisamment de nourriture et d'eau pour atteindre le prochain point de service.

Aucune assistance personnelle n'est autorisée sur le parcours en dehors des zones de ravitaillement prévues à cet effet.

Tout soin personnel médical, ou paramédical, est strictement interdit en cas d'intention de terminer la course. Il est officiellement interdit d'être soutenu sur le parcours par toute personne autre qu'un concurrent régulièrement inscrit.

### **1.4 CONDITIONS D'INSCRIPTION**

Pour s'inscrire à l'Ecotrail Valencia 43 km, il est fortement conseillé d'avoir participé et terminé au minimum une course de trail de 20 km.

Tous les coureurs participent à la course à leurs propres risques.

### **1.5 ACCEPTATION DU RÈGLEMENT ET DE L'ÉTHIQUE**

La participation à l'Ecotrail Valencia 80 km®, implique l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de la course publiés par l'organisation. Celle-ci peut être consultée dans la rubrique " charte éthique " du site internet.

Un petit sac spécifique à la collecte des déchets des participants sera remis à chaque coureur avec son numéro de dossard. L'utilisation de ce sac est obligatoire, et son port sera vérifié aux points de contrôle. Tout coureur surpris à jeter des déchets sur le parcours sera disqualifié.

Toute personne inscrite s'engage à suivre les chemins balisés par l'organisation, sans prendre de raccourcis. En effet, le raccourcissement d'un chemin provoque une érosion irréversible du site et donc des dégâts permanents. Le non-respect de cette consigne entraînera la disqualification.

Un grand nombre de poubelles sera placé à chaque point de service et il est obligatoire de les utiliser dans une optique de tri sélectif des déchets.

#### **1.6 NOMBRE MAXIMUM DE PARTICIPANTS**

Trail 80km : 300 personnes

Trail 40km : 350 personnes

Trail 20km : 600 personnes

#### **1.12 PUCES ÉLECTRONIQUES POUR LE CHRONOMÉTRAGE**

Lors de la remise des dossards, chaque coureur se verra remettre une puce électronique incorporée au dossard pour le chronométrage. Chaque coureur est responsable du bon entretien de la puce. Le coureur ne pourra pas être chronométré dans les cas suivants :

- non-port de la puce.
- perte de la puce.
- endommagement de la puce.
- transport non orthodoxe de la puce.

#### **1.13 SACS DES COUREURS POUR L'ARRIVÉE**

Chaque concurrent apporte son sac d'effets personnels d'une capacité de 20 litres (vêtements de rechange, produits de toilette...). Une étiquette autocollante fournie avec le dossard doit être collée sur ce sac.

Le sac peut être déposé à un endroit désigné près de la zone de départ, (dans une camionnette), entre 14h00 et 14h30 le samedi 29 octobre. Aucun sac de coureur ne sera accepté par l'organisation à d'autres moments.

Récupération des sacs : sur l'aire d'arrivée. Les sacs sont remis soit au coureur, soit à ses proches, uniquement sur présentation du bracelet/bib. La remise des sacs se fait jusqu'à 21h30 le samedi soir. Au-delà de ce délai, le coureur devra venir récupérer son sac, à ses frais, auprès des organisateurs de l'Ecotrail Valencia.

Seuls les sacs remis par l'organisation seront pris. Le contenu des sacs n'ayant pas été contrôlé, il ne pourra être contesté à l'arrivée. Il est recommandé de ne pas y mettre d'objets de valeur.

Tous les sacs doivent être récupérés auprès de l'association dans les 15 jours suivant l'événement, au-delà de cette date ils seront donnés à des organisations caritatives.

#### **1.14 SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE**

Le parcours étant constitué de différents types de sentiers et de chemins accessibles au grand public, il est impératif que les coureurs se comportent de manière correcte, respectent les règles de circulation et fassent preuve de respect envers la nature et toutes les personnes rencontrées pendant la course !

Un responsable médical qui gérera une équipe et un dispositif suffisant pour garantir la sécurité de tous les coureurs aura la charge de l'événement. Les coureurs auront, sur le dossard, le numéro de téléphone pour toute urgence.

Les médecins officiels sont autorisés à mettre hors course (en invalidant son dossard) tout concurrent inapte à poursuivre l'épreuve. L'organisation est autorisée à transporter les coureurs qu'elle estime en danger par tous les moyens mis à sa disposition.

Tout coureur ne voulant pas se conformer aux règlements de la course et/ou du public et aux instructions des officiels de la course devra couvrir lui-même tous les frais en cas de dommages ou de patrouilles de récupération.

Tout coureur contactant ou appelant le numéro de téléphone d'urgence se soumet à leur autorité et s'engage à accepter leurs décisions.

#### **1.15 PERSONNEL MÉDICAL À L'ARRIVÉE**

Une équipe médicale sera présente à Valence sur la zone d'arrivée pour assister les coureurs à leur arrivée. L'accès à la "zone médicale" est réservé aux coureurs portant leur dossard.

#### **1.16 POSTES DE CONTRÔLE ET ZONES DE RAVITAILLEMENT**

Des zones de contrôle ont été établies à plusieurs endroits du parcours. Leur position n'est pas communiquée par l'organisation et les moyens de contrôle seront précisés aux participants lors du briefing d'avant course.

Seuls les coureurs porteurs d'un dossard visible ont accès aux postes de secours. La carte routière identifiera une liste précise des points de ravitaillement. Les postes de ravitaillement sont approvisionnés en boissons et aliments à consommer sur place, ainsi qu'en eau plate pour remplir votre bouteille ou gourde.

En outre, il y aura une alimentation d'après course pour tous les athlètes.

#### **1.17 TEMPS MAXIMUM AUTORISÉ ET BARRIÈRES HORAIRES**

Le temps maximum de l'épreuve, pour l'ensemble du parcours, est fixé à 8 heures. Les limites horaires à partir du départ (portes horaires) des zones de ravitaillement seront définies et communiquées sur la feuille de route.

Ces portes horaires ont été calculées pour permettre aux participants de rejoindre l'arrivée dans le temps maximum prévu, tout en effectuant des arrêts éventuels (repos, soins...). Pour être autorisés à poursuivre l'épreuve, les concurrents doivent repartir de la zone de ravitaillement avant l'heure limite fixée (quelle que soit leur heure d'arrivée dans la zone de ravitaillement).

Tout concurrent mis hors course et souhaitant poursuivre son parcours ne peut le faire qu'après avoir rendu son dossard, et doit alors poursuivre sous sa propre responsabilité et en toute autonomie. Dès lors, il ne pourra plus être considéré comme un finisseur. Dans ce cas, le coureur devra signer une décharge reprenant l'entière responsabilité de son comportement.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter la course en cours, voire de modifier les barrières horaires en liaison avec les préfectures concernées.

#### **1.19 PÉNALISATION - DISQUALIFICATION**

Les organisateurs sont habilités à vérifier le matériel obligatoire et, plus généralement, le respect de tous les règlements (identité des coureurs, respect du site et de l'éthique, aide et accompagnement illicites, dossard non visible en permanence à l'avant.... )

Tout coureur n'étant pas en possession, lors d'un contrôle sur le parcours, de la totalité de son matériel obligatoire sera immédiatement disqualifié, sans possibilité de faire appel de cette sanction. Une pénalisation minimale d'une demi-heure est appliquée pour tout autre manquement au règlement. Le contrôleur prévient son chef de poste et/ou le contrôle de course et peut demander, en fonction de la gravité de l'acte et du comportement du coureur, la mise hors course du concurrent. Le jury de la course peut prononcer la disqualification d'un concurrent pour tout manquement grave au règlement, notamment dans le cas de :

- de non-port correct du dossard,
- non-présentation de pièces d'identité ou présentation de pièces d'identité ne correspondant pas à celles figurant sur le dossard porté,
- du non-port du bracelet,
- de non-respect des règlements et des lois régissant l'utilisation des voies et chemins publics
- ne pas respecter les instructions données par le poste de contrôle
- utiliser tout moyen de transport,
- partir d'un point de ravitaillement après le temps imparti,
- ne pas aider un autre concurrent en difficulté,
- accepter une assistance personnelle en dehors des zones de ravitaillement officielles,
- ne pas respecter la règle de ne pas être accompagné sur le parcours,
- la pollution ou la dégradation des sites par le concurrent ou par un membre de son équipe,
- les insultes, grossièretés ou menaces proférées lors d'une rencontre avec un membre de l'organisation ou un bénévole,
- le refus de se faire examiner par un membre du personnel médical à tout moment de l'épreuve,
- la prise de drogue ou le refus de se soumettre à un contrôle antidopage,
- ne pas porter le sac poubelle.

#### **1.20 PROTESTIONS**

Elles peuvent être faites par lettre dans les 60 minutes après l'affichage des résultats provisoires.

#### **1.22 LE JURY DE LA COURSE**

Il est composé de :

- de l'organisateur,
- du directeur de course,
- du coordinateur responsable de la sécurité,

- du directeur de l'équipe médicale,  
- ainsi que de toute personne jugée compétente par le Président du Comité d'Organisation. Le jury est habilité à prendre des décisions dans un délai compatible avec le règlement de l'épreuve sur toutes les contestations ou disqualifications qui surviennent pendant l'épreuve. Les décisions sont sans appel.

### **1.23 MODIFICATIONS DU PARCOURS OU DES PORTES HORAIRES ; ANNULATION DE LA COURSE**

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours et l'emplacement des postes de secours et de ravitaillement, à tout moment et sans préavis. En cas de conditions météorologiques vraiment défavorables (vent fort avec de fortes précipitations de pluie et de neige, fort risque de tempête...) le départ peut être retardé de deux heures maximum, au-delà, la course est annulée.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'annuler et/ou d'arrêter l'épreuve en cours, voire de modifier les portes horaires. L'annulation, le report ou la modification de la course n'ouvre aucun droit au remboursement des inscriptions.

Toute décision sera prise par un jury réunissant au moins le directeur de course, l'organisateur et le coordinateur responsable de la sécurité ainsi que toute personne compétente au regard du Président du Comité d'Organisation.

### **1.24 ASSURANCES**

Responsabilité civile : L'organisateur dispose d'une assurance responsabilité civile pour la durée de la manifestation. Cette assurance garantit les conséquences financières de sa responsabilité, de celle de ses agents et de ses participants.

Assurance accident : L'organisation dispose d'une assurance accident pour chacun des participants, qu'ils soient fédérés ou non.

### **1.25 LIVRE DE ROUTE**

Un descriptif détaillé du parcours sera fourni en même temps que la distribution des dossards. Il comprend des informations pratiques telles que les seuils de passage aux points de contrôle, les emplacements des postes de secours ainsi que toutes les informations utiles qui peuvent être nécessaires au participant.

Le road book sera remis sous forme imprimée ou en ligne.

### **1.26 CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES**

Seuls les coureurs franchissant la ligne d'arrivée seront classés. Aucun prix financier ne sera attribué, les arrivants recevront tous les mêmes cadeaux.

Un classement général homme et femme et un classement pour chaque catégorie homme et femme seront établis : les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes du classement général recevront un trophée ou un cadeau.

Par "Finisher", on entend tous les participants atteignant la ligne d'arrivée avant les heures limites.

### **1.27 SOUTIEN**

Dans le cadre des valeurs de solidarité et de protection de l'environnement de l'EcoTrail Valencia, il a semblé naturel à l'organisation de s'associer pour un projet environnemental.

### **1.28 DROIT À L'IMAGE**

En participant à la course, chaque concurrent autorise expressément l'EcoTrail Valencia (ou ses ayants droit) à utiliser, et à permettre d'utiliser, ou de reproduire, ou de permettre la reproduction de son nom, de son image, de sa voix et de sa prestation sportive dans le cadre de la course en ce qui concerne toute exploitation directe, ou sous la forme dérivée de l'événement et ce, sur tout support, dans le monde entier, par tous moyens connus et inconnus à ce jour, et pour toute la durée actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires ou arbitraires de tout le pays ainsi que par les accords internationaux, actuels ou futurs, compte tenu des extensions éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

### **1.29 ÉQUIPEMENT**

#### **ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE**

- Réserve d'eau de 1 litre minimum
- Réserve de nourriture
- Une tasse ou une bouteille personnelle.
- Téléphone portable (entrer les numéros de sécurité de l'organisation dans son répertoire, ne pas cacher son numéro et ne pas partir sans batteries chargées pour le téléphone portable)
- Une pièce d'identité.
- Couverture chauffante + frontale + sifflet (distance 80km)

#### **ÉQUIPEMENT RECOMMANDÉ**

- Casquette ou bandana ou bonnet,
- Une somme minimale de euros pour faire face à d'éventuels imprévus
- Veste imperméable capable de résister aux intempéries.
- Gants

#### **Article 1 : Protection des données personnelles**

RUN FOR YOU adhère à la protection des données personnelles et s'engage à assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles conformément au règlement UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 pour la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la libre circulation de ces données (ci-après "RGPD"), notamment en prenant toutes les précautions nécessaires pour empêcher la déformation et l'endommagement de ces données et empêcher des tiers non autorisés d'y accéder.

Lors de son inscription à un événement sportif organisé par RUN FOR YOU, le client est informé et accepte que ses données personnelles soient :

- (i) collectées sur le site web NJUKO appartenant à RUN FOR YOU

(ii) traitées par RUN FOR YOU en tant qu'entité responsable du traitement conformément au RGPD et par NJUKO en tant que son sous-traitant.

### **1.1 Identité de l'entité responsable du traitement**

L'identité et les coordonnées de l'entité responsable du traitement des données personnelles sont les suivantes : RUN FOR YOU est enregistré sous le numéro d'identification unique IVA/VAT NO. 513 851 246 RCS Nanterre et dont le siège social est situé au 15, sentier des Tricots 92130 Issy-les-Moulineaux, avec un email de contact : [contact@runforyou.fr](mailto:contact@runforyou.fr).

Vos données personnelles sont collectées par RUN FOR YOU, SARL ("Société à responsabilité limitée") ou société par actions simplifiée) enregistrée sous le numéro d'identification unique 513 851 246 RCS Nanterre et dont le siège social est situé au 15, sentier des tricots, 92130 Issy-les-Moulineaux, avec contact email : [contact@runforyou.fr](mailto:contact@runforyou.fr).

### **1.2 Données et informations collectées**

Les données que nous collectons sont :

① Les données nécessaires à l'inscription à un événement sportif organisé par RUN FOR YOU:

Lors de votre inscription, vous devrez fournir des informations obligatoires identifiées par un astérisque sur le site internet : nom, prénom, date de naissance, sexe, nationalité, adresse email, numéro de téléphone portable, adresse postale, langue, informations de la personne à contacter en cas d'incident lors d'une course (nom, prénom, numéro de téléphone), taille du maillot, certificat médical d'aptitude à la compétition.

Cette liste est susceptible d'évoluer en fonction des contraintes juridiques, techniques ou organisationnelles de RUN FOR YOU.

② Données facultatives:

Lors de votre inscription, vous aurez la possibilité de fournir d'autres données qui ne sont pas obligatoires pour votre inscription (nom de votre club, numéro de téléphone fixe etc.).

Par ailleurs, RUN FOR YOU peut vous demander de répondre à une ou plusieurs enquêtes de satisfaction après l'événement sportif, ce qui peut nous amener à collecter des données supplémentaires, telles que : niveau de pratique sportive, habitudes de consommation, catégorie socioprofessionnelle, loisirs, fréquentation des événements, matériel utilisé etc.

③ Données relatives au paiement:

Lors de l'inscription, le prestataire bancaire collectera et traitera les données relatives à votre mode de paiement (numéro de carte bancaire, date d'expiration et cryptogramme visuel (non conservé) etc...). Les données fournies avec votre moyen de paiement lors de l'inscription sont cryptées par un système de sécurité et restent cryptées lorsqu'elles circulent sur le réseau. Le prestataire de services bancaires ne partage jamais les données concernant votre moyen de paiement avec nous.

④ Données techniques :

Nous pouvons être amenés à collecter certaines données techniques, telles que vos données de connexion et votre adresse IP, dans le respect de la législation applicable, pour utiliser le cas échéant diverses technologies telles que les Cookies, et uniquement avec votre accord.

Aucune donnée sensible, telle que des informations relatives à l'origine raciale ou ethnique, aux opinions politiques, aux convictions philosophiques ou religieuses, à l'appartenance syndicale, etc, ne sera collectée (article 9 du RGPD).

### **1.3 Objectifs du traitement**

RUN FOR YOU traite et utilise vos données personnelles afin de :

Gérer et valider les inscriptions aux événements sportifs organisés par RUN FOR YOU,  
Gérer l'envoi d'informations au participant par email et/ou SMS concernant l'événement auquel il s'est inscrit (confirmation de la réception de la demande d'inscription, confirmation de la validation ou du rejet de l'inscription, informations concernant l'événement sportif, informations concernant les résultats etc...).

Envoyer des enquêtes de satisfaction réalisées à des fins scientifiques et statistiques (par le biais de sondages et de questionnaires) ;

Réaliser des enquêtes statistiques ;

Fournir des informations concernant les offres et les activités de RUN FOR YOU et les types de services connexes.

Envoyer des e-mails ou des SMS pour vous informer des événements sportifs organisés par RUN FOR YOU ou par un organisateur tiers et susceptible de vous intéresser.

Partager les données avec nos partenaires privilégiés (industriels, médias, institutionnels) pour des offres promotionnelles, de la publicité ou toute autre forme de communication commerciale (sous réserve d'un accord préalable de votre part lorsque cela est nécessaire et toujours dans le respect de votre droit d'opposition, conformément à la réglementation applicable en matière de prospection commerciale).

### **1.4. Conservation des données**

Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire en fonction des finalités mentionnées précédemment.

Vos données seront supprimées si vous ne répondez à aucune de nos sollicitations pendant trois ans. Toutefois, nous pouvons être amenés à conserver vos données sur une période plus longue afin de respecter nos obligations légales et réglementaires ou afin de résoudre des litiges.

### **1.5 Destinataires des données**

Les données personnelles recueillies lors de l'inscription en ligne peuvent être communiquées à :

- aux services internes de RUN FOR YOU (personnel administratif, employés et autres responsables) ;
- Aux prestataires de services et partenaires contractuels de RUN FOR YOU qui interviennent directement dans la gestion des inscriptions et dans l'organisation de l'événement sportif (chronométrateur, fabricant de dossards, société en charge de l'assistance médicale, etc ;)
- Les partenaires privilégiés de RUN FOR YOU (industriels, médias, institutionnels), avec votre accord uniquement, afin de vous proposer des produits et/ou services, ou à des fins de prospection commerciale et/ou de communication publicitaire.

RUN FOR YOU exige de ses prestataires et partenaires la mise en oeuvre de méthodes strictes de confidentialité et de protection des données.

Si vous l'avez explicitement accepté au cours du processus d'enregistrement en cliquant sur la case correspondante, vous pouvez recevoir des appels téléphoniques, des courriers, des courriels ou des SMS contenant des offres promotionnelles de nos partenaires commerciaux avec lesquels vos données peuvent être partagées et fournies. Dans tous les cas, vous pouvez utiliser votre droit d'opposition à tout moment, dans les conditions précisées ci-après.

En choisissant de prendre part à l'événement sportif, les participants reconnaissent et acceptent que: Leur nom et prénom figurent sur la liste officielle de départ publiée sur le site [https:// ecotrail.com](https://ecotrail.com) ; qu'après l'épreuve sportive, les informations relatives à leur performance sportive (y compris les résultats, les photos et les vidéos) soient publiées sur le site [www.ecotrail.com](http://www.ecotrail.com), ces résultats étant susceptibles d'être utilisés par tout média.

Si vous souhaitez vous opposer à cette publication pour un motif légitime, vous devez communiquer votre décision par écrit à notre sous-traitant à l'adresse suivante : RUN FOR YOU - Traitement des données personnelles EcoTrail Challenge - 15 sentier des Tricots - 92130 Issy les Moulineaux, au plus tard un mois après la manifestation sportive, afin que des mesures appropriées soient prises.

En dehors des conditions précisées ci-dessus, RUN FOR YOU s'engage à ne pas utiliser vos données personnelles à des fins de vente, de location et de fourniture, ni à donner accès à vos données à un tiers, sans accord préalable de votre part, à moins d'y être contraint pour un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude, application des droits de la défense...).

Certains des destinataires mentionnés ci-dessus peuvent être établis en dehors de l'Union européenne et se voir accorder l'accès à tout ou partie de vos données personnelles collectées par RUN FOR YOU.

Vous acceptez expressément que vos données puissent être transférées à des prestataires ou partenaires situés en dehors de l'Union européenne.

Dans ce cadre, RUN FOR YOU s'engage à assurer la protection de vos données dans le respect des règles les plus strictes, notamment par la signature au cas par cas de clauses contractuelles basées sur le modèle fourni par la Commission européenne, ou tout autre mécanisme conforme au RGPD, dès lors que vos données personnelles commencent à être traitées par un prestataire situé en dehors de l'Espace économique européen et dont le pays n'est pas considéré par la Commission européenne comme offrant un niveau de protection approprié.

#### **1.6 Offres commerciales**

RUN FOR YOU peut vous adresser, par courrier, courriel, SMS ou appel téléphonique, des informations sur ses offres et services connexes à ceux que vous avez déjà achetés, que vous reconnaissez et acceptez.

Vous avez le droit de vous opposer à ces sollicitations de prospection commerciale à tout moment et gratuitement, dans les conditions précisées ci-après.

#### **1.7 Droits de la personne concernée**

Dans le respect des modalités prévues par la version révisée de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, et du RGPD, les personnes concernées par les données personnelles traitées disposent

d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant, ainsi que d'un droit de limitation et d'opposition au traitement et au déplacement de leurs données personnelles. Elles disposent également d'un droit d'opposition au traitement de leurs données personnelles à des fins de prospection commerciale de la part de RUN FOR YOU et/ou de ses partenaires.

Ces droits doivent être exercés par courrier électronique à l'adresse suivante : [contact@runforyou.fr](mailto:contact@runforyou.fr). Conformément à l'article 12.6 du RGPD, RUN FOR YOU peut, en cas de doute raisonnable sur l'identité de la personne physique qui fait la demande, demander des informations complémentaires afin de confirmer l'identité de cette personne.

Conformément à l'article 12.3 du RGPD, RUN FOR YOU s'engage à fournir les informations sur les mesures prises après une demande concernant les droits susmentionnés dès que possible et, en tout état de cause, dans un délai d'un mois à compter du jour de la réception de la demande.

Si vous ne souhaitez pas/plus recevoir nos offres, sollicitations ou newsletters, vous avez également la possibilité de nous le faire savoir en cliquant sur le lien de désinscription figurant au bas de chaque communication.

Si vous ne souhaitez pas recevoir de newsletters, d'invitations ou d'offres promotionnelles de nos partenaires, vous avez également la possibilité de nous le faire savoir lors de votre inscription en cliquant sur la case correspondante.

Veillez noter que vous pouvez vous inscrire sur la liste de blocage d'appels "Bloctel" si vous ne souhaitez pas recevoir d'appels téléphoniques promotionnels (<https://www.bloctel.gouv.fr/>).

Enfin, vous avez le droit d'introduire une plainte auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Pour plus d'informations, veuillez consulter le site <https://www.cnil.fr/en/home>.

### **1.8 Contact**

Pour toute autre question concernant notre politique de protection des données ou la manière dont vos données personnelles sont traitées, veuillez envoyer un courrier à : RUN FOR YOU, Traitement des données personnelles d'EcoTrail Challenge -- 15 sentier des Tricots - 92130 Issy les Moulineaux, ou un email à : [contact@runforyou.fr](mailto:contact@runforyou.fr).

### **1.9 Modification du présent règlement**

Le présent règlement peut faire l'objet de modifications. Ces modifications entreront en vigueur à compter de la publication de la nouvelle version de ce document sur le site <https://ecotrail.com>.